



NEULLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neully-sur-Seine, le mardi 3 octobre 2017

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, M. Michel LEGMANN, Mme Maryline SFEDJ, M. Olivier LARMURIER, Mme Virginie KLEIN, Mme Ariane GELLE, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, M. Marc WARNOD, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Claude LÉBOULANGER, Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Claude BENEZIT, M. François-Xavier DUPONT, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Philippe KARSENTY, Mme Laurence MICHELANGELI, M. Damien DE FOUCAULT, Mme Julie AUFFRET-MULLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN, M. Vincent GARRETA.

Etaient excusés représentés :

Mme Marie-Claude LE FLOC'H représentée par Mme Alexandra FOURCADE, Mme Emmanuelle d'ORSAY représentée par M. Rémi CHEYMOL, M. Serge VINENT GARRO représenté par M. François LE STANG, Mme Marie-Laure SOUPLÉT représentée par Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Philippe GIRY-DELOISON représenté par Mireille BERTRAND, Mme Caroline MONIN représentée par Mme Marie-Claude LÉBOULANGER, Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX représentée par Mme Claude BENEZIT, M. Jean-Philippe DUMONT représenté par M. Marc WARNOD, Mme Alia ATIEH représentée par M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, Mme Emilie QUINTIN représentée par M. Jacques PIRSON, M. Bertrand BESSE représenté par M. François-Xavier DUPONT, M. Bernard LEPIDI représenté par M. Anthony DODEMAN, Mme Catherine ZOUMMEROFF représentée par M. Vincent GARRETA.

Secrétaire : M. Jean de ROQUETTE-BUISSON.

Le procès-verbal du 28 juin 2017 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°411/2017 du 20/06/2017**      Marché relatif à la fourniture de matériaux et équipements divers pour les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine (Lots n°3, n°5, n°6 et n°7)
- N°412/2017 du 20/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle et d'un goûter avec animations pour l'arbre de Noël des enfants du personnel de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°413/2017 du 20/06/2017**      Résiliation des marchés n°2014M87 et n°2014M88 relatifs à l'organisation de la course pédestre de Neuilly-sur-Seine
- N°414/2017 du 20/06/2017**      Marché relatif à une prestation d'échassiers dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°415/2017 du 20/06/2017**      Marché relatif à l'organisation d'un spectacle de magie organisé par la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°416/2017 du 20/06/2017**      Marché relatif à une prestation de services de placier du marché couvert forain « Windsor » à Neuilly-sur-Seine
- N°417/2017 du 20/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif à la vérification des équipements sportifs de Neuilly-sur-Seine
- N°418/2017 du 20/06/2017**      Approbation de la mission dévolue à l'entreprise JBM, spécialisée dans le travail temporaire médical, pour le recrutement en intérim d'un(e) infirmier(e)
- N°419/2017 du 20/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°11 : Produits élaborés et réfrigérés
- N°420/2017 du 23/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation de l'éclairage public de la rue Charles Laffitte et de la rue Raoul Nordling à Neuilly-sur-Seine
- N°421/2017 du 23/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation intérieure des réfectoires des écoles primaires Charcot 15, rue de la Ferme à Neuilly-sur-Seine
- N°422/2017 du 23/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de réaménagement et de rénovation intérieure de la crèche Germain Houdard à Neuilly-sur-Seine
- N°423/2017 du 23/06/2017**      Marché relatif à l'achat du concert classique prévu le mercredi 21 juin 2017 à l'hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
- N°424/2017 du 23/06/2017**      Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation des vestiaires de la salle de tennis de table sise 5, allée Ferrand à Neuilly-sur-Seine (lots n°1 et n°2)
- N°425/2017 du 27/06/2017**      Marché relatif aux prestations d'études de sol pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°426/2017 du 27/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la commercialisation de films publicitaires diffusés par le cinéma "Le Village" de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Publicité nationale
<b><u>N°427/2017 du 27/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux paysagers dans le cadre de la végétalisation du boulevard Victor Hugo – Lot n°2 : Fourniture, livraison et mise en œuvre d'arceaux pour bordures de plantations
<b><u>N°428/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché relatif à l'entretien et aux dépannages des portes, portails, barrières, rideaux métalliques et autres ensembles motorisés installés dans les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Maintenance, travaux et entretien des portes automatiques du garage municipal
<b><u>N°429/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de restauration des façades et aménagement paysager du pavillon de la musique de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°4 : Fourniture et livraison de végétaux
<b><u>N°430/2017 du 29/06/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MT146 relatif aux travaux de remplacement des installations de pompes à chaleur réversibles et de ventilation des 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> étages de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°431/2017 du 29/06/2017</u></b>	Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°25
<b><u>N°432/2017 du 29/06/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2013M121 relatif à la location et à la maintenance d'un copieur numérique couleur haut volume pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°433/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de deux sonorisations portables pour les accueils de loisirs de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°434/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de dix ventilateurs de table pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°435/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de six ventilateurs sur pied pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°436/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°437/2017 du 29/06/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MF102 relatif à la fourniture, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale de panneaux d'affichage numérique sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°438/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de retrait des matériaux et produits contenant de l'amiante et du plomb dans les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Désamiantage
<b><u>N°439/2017 du 29/06/2017</u></b>	Marché relatif à la maintenance fonctionnelle et technique et à des prestations associées du support ORACLE

<b><u>N°440/2017 du 04/07/2017</u></b>	Convention portant occupation d'un appartement sis 5-9, rue des Poissonniers à Neuilly-sur-Seine par Madame Juliette LEBORGNE, Directrice de l'école Achille Peretti
<b><u>N°441/2017 du 04/07/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'association « Opus 5 – Orchestre de chambre de la Nouvelle Europe » de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°442/2017 du 04/07/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société SEPHORA de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°443/2017 du 04/07/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société CJCOM de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°444/2017 du 04/07/2017</u></b>	Avenant n°3 à la convention de partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) afin de proposer aux seniors de la Ville de Neuilly-sur-Seine des ateliers de prévention thématiques
<b><u>N°445/2017 du 04/07/2017</u></b>	Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°26
<b><u>N°446/2017 du 04/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif au contrôle de sécurité des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°447/2017 du 04/07/2017</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des frais suite au vol du véhicule Citroën « AC-160-WF »
<b><u>N°448/2017 du 04/07/2017</u></b>	Marché relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de bureau pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Fourniture de fauteuils et sièges
<b><u>N°449/2017 du 04/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Morgane fait ses gammes » prévu le samedi 3 février 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°450/2017 du 04/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Et si j'étais Moi ! » prévu le mardi 9 janvier et le mercredi 10 janvier 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°451/2017 du 04/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat des spectacles « My Rock » prévu le mercredi 7 mars 2018 et « My Ladies Rock » prévu le jeudi 8 mars 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°452/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Rosa mystica »
<b><u>N°453/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Une leçon d'histoire de France » prévu le samedi 7 avril 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°454/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à la création d'une œuvre sur la verrière du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°455/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'organisation de conférences intitulées « Les petites conférences : Lumières pour enfants » à l'auditorium du Théâtre des Sablons

<b><u>N°456/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Voyage en Europe Centrale »
<b><u>N°457/2017 du 10/07/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société SUP II MECAVENIR de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°458/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société FDP de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°459/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation intérieure des bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine (4 lots)
<b><u>N°460/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2013M100 relatif au nettoyage spécifique du Centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°461/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MF166 relatif à l'acquisition de produits et matériels d'entretien pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°2 : Matériels d'entretien
<b><u>N°462/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MT71 relatif à la rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°2 : Révision de la toiture et de la charpente
<b><u>N°463/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2015M118 relatif à la fourniture d'épicerie salée et sucrée pour les manifestations de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°464/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2014MS62 relatif aux prestations de gardiennage et de surveillance pour la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Gardiennage de l'Hôtel de Ville
<b><u>N°465/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2015M27 relatif aux opérations d'hygiène nécessaire à la protection de la santé publique (dératisation, désinsectisation, désinfection) pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°466/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un buffet-déjeuner pour les directeurs jeudi 22 juin 2017
<b><u>N°467/2017 du 10/07/2017</u></b>	Renouvellement d'un bail portant location d'un local sis 6, rue Ernest Deloison à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°468/2017 du 10/07/2017</u></b>	Bail d'un logement sis 5/7, rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine consenti à Monsieur Christophe MERCIER
<b><u>N°469/2017 du 10/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite d'un recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté municipal n°920/2017 portant retrait de l'arrêté de délégation n°716/2014 en date du 4 avril 2014 consenti à Monsieur Philippe KARSENTY en qualité d'adjoint
<b><u>N°470/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'organisation d'un concert dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°471/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marchés relatifs à l'organisation d'animations musicales de rue dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°472/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à une animation de Vélo-Smoothie au Forum des Sports du 9 septembre 2017
<b><u>N°473/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif aux animations des podiums de Neuilly du 7 décembre 2017
<b><u>N°474/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat d'un rideau de quatorze lanières crystal-transparent PVC pour le centre aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°475/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'un sèche-linge pour le Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°476/2017 du 10/07/2017</u></b>	Vente de gré à gré de cinq chaises informatique avec dossier
<b><u>N°477/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de pieds de projecteur pour l'équipement du Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°478/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de petit matériel lumière LED mobile
<b><u>N°479/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture, la livraison, le déchargement et la mise en œuvre d'une clôture pour le square Massiani à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°480/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la rénovation des vestiaires de la salle de tennis de table sise 5, allée Ferrand à Neuilly-sur-Seine (lot n°3)
<b><u>N°481/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et à la livraison de végétaux dans le cadre du réaménagement d'une partie de l'avenue de Madrid à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°482/2017 du 10/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite d'un recours tendant à l'annulation du titre exécutoire n°0020 émis le 8 mars 2017
<b><u>N°483/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à la fourniture de matériaux et équipements divers pour les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Matériels d'électricité
<b><u>N°484/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de mobiliers divers pour le service des festivités de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°485/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MS130 relatif à la mise en place et à l'utilisation d'un centre de contact externalisé pour répondre aux sollicitations informatiques des agents de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°486/2017 du 10/07/2017</u></b>	Avenant n°2 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'Agence La Fonderie de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°487/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Cid » prévu le jeudi 8 février et le vendredi 9 février 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°488/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « L'Allemagne italienne »
<b><u>N°489/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un réfrigérateur pour les besoins de la crèche Germain Houdard de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°490/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un meuble de rangement en inox pour les besoins du multi-accueil Bergerat de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°491/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la pose de deux enseignes sur façade sise 21, rue Edmond Bloud à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°492/2017 du 10/07/2017</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et maîtrise de l'énergie coordonné par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)
<b><u>N°493/2017 du 10/07/2017</u></b>	Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique coordonné par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF)
<b><u>N°494/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la découpe de plaques PVC nécessaires à la protection des vis-à-vis dans le cadre de Vigipirate à la halte-garderie Sainte-Anne
<b><u>N°495/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de porte-drapeaux pour la façade de la mairie
<b><u>N°496/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de nettoyage de regards de visite situés sur le territoire de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°497/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture, la livraison, le déchargement et la mise en œuvre de deux tables de tennis de table dans le square Jacques Prévert à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°498/2017 du 10/07/2017</u></b>	Convention portant occupation du domaine public en vue de l'installation et de l'exploitation de distributeurs de denrées alimentaires et de boissons
<b><u>N°499/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à la fourniture de matériaux et équipements divers pour les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Peinture, revêtements de sols et muraux
<b><u>N°500/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à la réalisation de prestations de diagnostic amiante et plomb dans les bâtiments de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°501/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'intégration et la maintenance d'applications de type gestion de la relation usagers, portail usagers, gestion électronique de documents et outils associés pour la Ville de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°502/2017 du 10/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif au ravalement du pignon sud de l'école de la rue des Huissiers à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°503/2017 du 17/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de cartes professionnelles nominatives avec photo
<b><u>N°504/2017 du 17/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels informatiques divers pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°505/2017 du 17/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de guirlandes lumineuses pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°506/2017 du 17/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de six tables mange-debout pour la Direction des Réceptions et Cérémonies
<b><u>N°507/2017 du 17/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat dans le cadre de la procédure de recouvrement des loyers et charges impayés pouvant conduire à l'expulsion de Madame SIRBU Véronica, locataire au 167-169, avenue Charles de Gaulle
<b><u>N°508/2017 du 17/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat dans le cadre de la procédure de recouvrement des loyers et charges impayés pouvant conduire à l'expulsion de Monsieur KONATE Demba et Madame KONATE Maimouna, locataires au 167-169, avenue Charles de Gaulle
<b><u>N°509/2017 du 17/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat dans le cadre de la procédure de recouvrement des loyers et charges impayés pouvant conduire à l'expulsion de Madame FALANGA Selemani, locataire au 167-169, avenue Charles de Gaulle
<b><u>N°510/2017 du 17/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat dans le cadre de la procédure de recouvrement des loyers et charges impayés pouvant conduire à l'expulsion de Monsieur DEBIONNE Patrick, locataire au 167-169, avenue Charles de Gaulle
<b><u>N°511/2017 du 17/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat dans le cadre de la procédure de recouvrement des loyers et charges impayés pouvant conduire à l'expulsion de Madame BOUALI Latifa, locataire au 167-169, avenue Charles de Gaulle
<b><u>N°512/2017 du 17/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat dans le cadre de la procédure de recouvrement des loyers et charges impayés pouvant conduire à l'expulsion de Madame GUISSSE Diarietou, locataire au 167-169, avenue Charles de Gaulle
<b><u>N°513/2017 du 17/07/2017</u></b>	Marché d'abonnement à une solution de vérification et de suivi périodique du respect des obligations sociales et règlementaires des opérateurs attributaires de marchés publics de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°514/2017 du 21/07/2017</u></b>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°23



<b><u>N°515/2017 du 21/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison d'arbres et de vivaces dans le cadre de l'aménagement paysager d'une partie du cimetière ancien sis rue Victor Noir à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°516/2017 du 21/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de bacs d'orangerie et d'éléments de clôture en bois imputrescible pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°517/2017 du 21/07/2017</u></b>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°24
<b><u>N°518/2017 du 21/07/2017</u></b>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°25
<b><u>N°519/2017 du 21/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison d'absorbant minéral pour le service Voirie - Réseaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°520/2017 du 24/07/2017</u></b>	Vente de gré à gré de trois chaises informatique avec dossier
<b><u>N°521/2017 du 24/07/2017</u></b>	Vente de gré à gré d'un appareil distributeur de carburant mélangeur 2 temps
<b><u>N°522/2017 du 25/07/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de tables et chaises pour le renouvellement du mobilier de réfectoire des écoles élémentaires Charcot A et B de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°523/2017 du 25/07/2017</u></b>	Marché relatif à la maintenance fonctionnelle et technique et à des prestations spécifiques de la solution applicative E-SIRIUS & NEOPLAYER
<b><u>N°524/2017 du 25/07/2017</u></b>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 62, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine consenti à Monsieur MAYEMBO Guy et Madame NOUANY Christelle
<b><u>N°525/2017 du 25/07/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'aménagement de quatre véhicules Master du service Espace Verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°526/2017 du 26/07/2017</u></b>	Marché relatif à l'organisation d'une visite guidée et commentée dans le cadre des 34 <sup>èmes</sup> Journées Européennes du Patrimoine
<b><u>N°527/2017 du 28/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise et portant le n°1706573-16 tendant à la suspension de l'arrêté de permis de construire n°1156/2016 relatif à la construction d'une clinique sur un terrain sis 48 bis et 48 ter, boulevard Victor Hugo et 45 à 49, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°528/2017 du 28/07/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise et portant le n°1706417-16 tendant à la suspension de l'arrêté de permis de construire n°1156/2016 relatif à la construction d'une clinique sur un terrain sis 48 bis et 48 ter, boulevard Victor Hugo et 45 à 49, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°529/2017 du 08/08/2017</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°530/2017 du 08/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de séparation de réseau avec essai de permutateur automatique au poste de livraison NY BLOUD F27 pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°531/2017 du 08/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de consignation de réseau avec essai de permutateur automatique au poste de livraison NY BERGERAT 5 sur les câbles 2G29 pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°532/2017 du 08/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de séparation de réseau avec essai de permutateur automatique au poste de livraison NY PONT DE NEUJILLY sur les câbles 2L60 pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°533/2017 du 08/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de séparation de réseau avec essai de permutateur automatique au poste de livraison NY ROULE 70 sur les câbles 2G48 pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°534/2017 du 08/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de raccordement au réseau électrique ENEDIS pour l'alimentation de la construction « Pavillon de la Musique » située 5 bis, rue du général Henrion Bertier à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°535/2017 du 09/08/2017</u></b>	Convention d'occupation précaire entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la Paroisse Bienheureuse-Isabelle portant location d'une salle sise 1, place de Bagatelle à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°536/2017 du 10/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de raccordement au réseau électrique ENEDIS de la société INDIGO PARK pour l'alimentation de la construction du parking souterrain avenue de Madrid à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°537/2017 du 10/08/2017</u></b>	Avenant n°2 à la décision n°5073/2005 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les produits provenant du cinéma situé au 4 rue de Chézy, portant modification des moyens de paiement
<b><u>N°538/2017 du 10/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'intervention d'ENEDIS dans le cadre des travaux de suppression de branchement au réseau électrique ENEDIS du 167, avenue Charles de Gaulle (escaliers G-H-I-J) à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°539/2017 du 10/08/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un réfrigérateur pour le multi-accueil petite enfance Bergerat de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°540/2017 du 10/08/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MS206 relatif à la réalisation de la scénographie de l'exposition Jean-Baptiste CHARCOT au théâtre « Les Sablons » à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°541/2017 du 10/08/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2014M199 relatif à l'organisation des séjours de vacances pour les enfants et les adolescents de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°3 : Séjours de vacances à la campagne

<b><u>N°542/2017 du 10/08/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017MF43 relatif à la fourniture et à la livraison de végétaux dans le cadre de la végétalisation du boulevard Victor Hugo - Lot n°2 : Fourniture et livraison d'arbustes et de plantes vivaces
<b><u>N°543/2017 du 10/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Souffle » prévu le mardi 21 novembre et le mercredi 22 novembre 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°544/2017 du 10/08/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché relatif à l'achat des spectacles « My Rock » prévu le mercredi 7 mars 2018 et « My Ladies Rock » prévu le jeudi 8 mars 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°545/2017 du 11/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et à la livraison de fauteuils de type "Luxembourg" et de tables de type "Montmartre" pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°546/2017 du 11/08/2017</u></b>	Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°2
<b><u>N°547/2017 du 11/08/2017</u></b>	Marché relatif au traitement des adresses du fichier électoral pour le service des élections de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°548/2017 du 11/08/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de fauteuils roulants pour les cimetières de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°549/2017 du 11/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un piano Yamaha droit noir brillant pour l'équipement du Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°550/2017 du 11/08/2017</u></b>	Convention de prêt de panneaux composés de reproductions de collages de Jacques Prévert avec FATRAS / Succession de Jacques Prévert dans le cadre de l'exposition dédiée à Jacques Prévert organisée au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine du 6 au 20 octobre 2017
<b><u>N°551/2017 du 11/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériaux et équipements divers pour les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°4 : Vitrerie
<b><u>N°552/2017 du 11/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'aménagement d'une gaine ascenseur existante pour introduire un ascenseur pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°553/2017 du 14/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif au traitement des dallages en grès de la place de Bagatelle et du talus Longchamp de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°554/2017 du 14/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle de contes « A l'origine... spectacle conté autour de Mme la Lune » destiné aux enfants de 4 à 7 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°555/2017 du 14/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « Bébé King » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°556/2017 du 14/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle « A dos d'escargot » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°557/2017 du 14/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un spectacle de danse « Ballet dans un mouchoir de poche » destiné aux enfants de 1 à 3 ans à la Médiathèque municipale de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°558/2017 du 16/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de sacs pour le service des Élections de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°559/2017 du 16/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'un réfrigérateur pour le service Propreté Urbaine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°560/2017 du 16/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Les fiancés de Loches » prévu le dimanche 26 novembre 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°561/2017 du 16/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Dormir cent ans » prévu les mardi 7 et mercredi 8 novembre 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°562/2017 du 16/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Solstice » prévu le mercredi 6 décembre 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°563/2017 du 16/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Vania » prévu les mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°564/2017 du 17/08/2017</u></b>	Accord-cadre relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour de logiciels pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°28
<b><u>N°565/2017 du 17/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une plateforme d'accès et de ressources numériques pour la médiathèque de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°566/2017 du 17/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La légende d'une vie » prévu les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°567/2017 du 17/08/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de divers véhicules pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine (décision modificative)
<b><u>N°568/2017 du 18/08/2017</u></b>	Conventions d'occupation de locaux scolaires avec le Cercle de Judo de Neuilly et les directeurs des écoles Saussaye, Michelis B, Charcot A, Gorce-Franklin, Poissonniers, Huissiers et Peretti
<b><u>N°569/2017 du 18/08/2017</u></b>	Conventions d'occupation de locaux scolaires avec l'Institut International de Danse Janine STANLOWA et les directeurs des écoles maternelles Michelis et Charcot, élémentaires Michelis A, Charcot A et Charcot B et primaire Saussaye
<b><u>N°570/2017 du 18/08/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat d'un intermède musical prévu le dimanche 17 septembre 2017 à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine dans le cadre de 34 <sup>èmes</sup> Journées Européennes du Patrimoine

<b><u>N°571/2017 du 18/08/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à la fourniture de matériel et consommables pour les élections et les manifestations diverses de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°572/2017 du 18/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la mise en conformité du système de sécurité incendie et du système de désenfumage des salles d'enseignement et d'art plastique sises 16, rue des Gravieres à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°573/2017 du 21/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de quatre tables pliantes pour l'école élémentaire des Huissiers de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°574/2017 du 21/08/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux plastifieuses pour l'école élémentaire des Huissiers de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°575/2017 du 23/08/2017</u></b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation relative au remboursement des frais de remorquage subi par le véhicule RENAULT LAGUNA « CT-831-PY »
<b><u>N°576/2017 du 23/08/2017</u></b>	Avenant n°1 à l'accord-cadre n°2015M116, n°2015M120 et n°2015M121 relatif à l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°577/2017 du 23/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'entretien des installations horoélectriques et des sonneries automatiques équipant les bâtiments communaux de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°578/2017 du 23/08/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2013M121 relatif à la location et à la maintenance d'un copieur numérique couleur haut volume pour la Ville de Neuilly-sur-Seine (décision modificative)
<b><u>N°579/2017 du 23/08/2017</u></b>	Modification de la périodicité pour la reconstitution de la régie d'avances pour l'achat des journaux, revues, quotidiens et hebdomadaires destinés à Monsieur le Maire
<b><u>N°580/2017 du 23/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels de façonnage pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°581/2017 du 23/08/2017</u></b>	Avenant n° 9 à la décision n° 5637/2006 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les participations familiales relatives aux séjours de vacances, centres de loisirs, accueils du soir maternels et élémentaires, études dirigées, ateliers sportifs et culturels et séjours en classe de découverte des enfants de Neuilly-sur-Seine, portant ouverture d'un compte de dépôt de fonds auprès de la direction départementale des finances publiques
<b><u>N°582/2017 du 24/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de bombes aérosol de traçage pour le stade Monclar de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°583/2017 du 28/08/2017</u></b>	Vente de gré à gré de neuf lits en bois empilables dont un avec roulettes
<b><u>N°584/2017 du 28/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'Audit de conformité et préconisations pour la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

<b><u>N°585/2017 du 28/08/2017</u></b>	Avenant n°1 à la convention d'occupation de la cafétéria située au 2 <sup>ème</sup> étage du Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°586/2017 du 28/08/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2017M45 relatif à la réalisation de places et allées en béton désactivé sur quatre sites distincts appartenant à la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°587/2017 du 28/08/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la prestation de déménagement des médiathèques de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°588/2017 du 28/08/2017</u></b>	Avenants n°1 aux marchés n°2016MF94 et n°2016MF95 relatifs à la fourniture de papiers multifonction pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°589/2017 du 28/08/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2016MF94 relatif à la fourniture de papiers multifonction pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Papier multifonction blanc et couleur
<b><u>N°590/2017 du 28/08/2017</u></b>	Avenants n°1 aux marchés relatifs aux travaux d'aménagement des locaux archives documentation rue Louis-Philippe à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°591/2017 du 30/08/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public par un manège appartenant à la société BAILLY FRANCISQUE
<b><u>N°592/2017 du 31/08/2017</u></b>	Marché relatif à la fourniture d'un présentoir en plexiglas sept tablettes pour le service Prévention Santé Jeunes de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°593/2017 du 01/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société M6 PUBLICITE de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°594/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat de l'animation intitulée « L'orgarëve et ses joyeux nuages » prévue le dimanche 10 septembre 2017 sur le parvis du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°595/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché relatif à l'achat de l'animation « 10 structures musicales » prévue le dimanche 10 septembre 2017 sur le parvis du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°596/2017 du 06/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec La Maison de vente aux enchères Aguttes de divers espaces de l'Hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°597/2017 du 06/09/2017</u></b>	Avenant n°2 au marché n°2013M176 relatif à l'acquisition de matériel électoral pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°3 : Acquisition de nappes
<b><u>N°598/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de drapeaux France pour les cimetières de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°599/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la réparation du chariot élévateur électrique DOOSAN – Remplacement du siège

<b><u>N°600/2017 du 06/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public pour l'installation de stands de collecte d'équipements électriques et électroniques avec l'éco-organisme ECO-SYSTEMES
<b><u>N°601/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché relatif à la maintenance et à des prestations spécifiques du Système d'Information Géographique (SIG) de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°602/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de sacs de rangement pour le stade Monclar de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°603/2017 du 06/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'une armoire de sécurité pour la Maison de la Famille de de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°604/2017 du 06/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public pour l'organisation d'une fête de quartier de l'Association Des Résidents de l'Ile de la Jatte (ADRIJ)
<b><u>N°605/2017 du 07/09/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête en appel tendant à annuler le jugement du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise du 11 juillet 2017 rejetant le recours pour excès de pouvoir contre la décision du ministre de maintenir l'objectif triennal de réalisation de logements sociaux pour la période 2008 - 2010
<b><u>N°606/2017 du 07/09/2017</u></b>	Avenant n°2 à la convention d'occupation de la cafétéria située au 2 <sup>ème</sup> étage du Centre Aquatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°607/2017 du 08/09/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de l'assignation déposée devant le Tribunal d'instance de Courbevoie en date du 21 août 2017 sollicitant la condamnation de la commune de Neuilly-sur-Seine à indemniser Monsieur Philippe ALEXIS et Madame Hillary LORTHIOIS
<b><u>N°608/2017 du 08/09/2017</u></b>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise et portant le n°1705565-3 tendant à l'annulation de la décision portant notification d'un avertissement à un agent municipal en date du 10 mars 2017
<b><u>N°609/2017 du 08/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de rampe de chargement pour l'équipement du Théâtre des Sablons de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°610/2017 du 08/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Groupe Estia de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°611/2017 du 08/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société CB NEWS de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°612/2017 du 08/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société SARL IDRAC de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine

<b><u>N°613/2017 du 08/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de pop-corn, confiseries, boissons et glaces pour le cinéma Le Village de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Pop-corn, confiseries et boissons
<b><u>N°614/2017 du 12/09/2017</u></b>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°615/2017 du 12/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'École Juridique IFD SAS de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°616/2017 du 12/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance des installations de sonorisation de l'Hôtel de Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°617/2017 du 12/09/2017</u></b>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°26
<b><u>N°618/2017 du 12/09/2017</u></b>	Accord-cadre portant sur l'entretien et la maintenance des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°27
<b><u>N°619/2017 du 12/09/2017</u></b>	Marché relatif à la maintenance d'une machine de mise sous pli pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°620/2017 du 12/09/2017</u></b>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'Association des Israélites d'Oranie en France de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°621/2017 du 12/09/2017</u></b>	Avenant n°3 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec l'Agence La Fonderie de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°622/2017 du 12/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à une mission d'études acoustiques pour l'insonorisation du gymnase du groupe scolaire Huissiers à Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°623/2017 du 12/09/2017</u></b>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériels son pour l'équipement du site sis 124, rue Perronet de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°624/2017 du 14/09/2017</u></b>	Marché relatif à la fourniture de gilets pare-balles, vêtements, chaussures et accessoires pour les Policiers Municipaux, ASVP, Gardiens de squares et autres personnels de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<b><u>N°625/2017 du 14/09/2017</u></b>	Avenant n°1 au marché n°2016MF177 relatif à la fourniture de mets préparés pour cocktails, plateaux-repas et prestations complètes de « déjeuner traiteur » pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Lot n°3 : Prestations complètes « déjeuner traiteur »
<b><u>N°626/2017 du 14/09/2017</u></b>	Marché UGAP relatif à l'achat de matériels électroménagers pour les services de la Ville de Neuilly-sur-Seine



## 1<sup>ère</sup> PARTIE

N°1-27092017

### DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE D'HABITATION A CARACTERE MIXTE ET D'EQUIPEMENTS PUBLICS SIS 167/169 AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU JURY DE CONCOURS ET APPROBATION DE LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE A CONCLURE AVEC LA SOCIETE EFIDIS

Sur le rapport de Monsieur le Maire,  
Avec l'abstention de Mme Marie BRANNENS,  
A la majorité,

**PROCEDE** à l'appel de candidatures pour l'élection des 5 membres titulaires au jury de concours pour l'opération de démolition reconstruction de l'ensemble immobilier sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine et de leurs 5 suppléants.

**PREND ACTE** de la présentation de la candidature de deux listes composées de la manière suivante :

- Liste présentée par Monsieur le Maire :
  - Titulaires :
    - Monsieur François LE STANG
    - Monsieur Marc WARNOD
    - Madame Marie-Claude LE FLOC'H
    - Madame Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN
    - Madame Florence MAURIN FOURNIER
  - Suppléants :
    - Madame Alexandra FOURCADE
    - Madame Maryline SFEDJ
    - Monsieur Gilles DE LA MOTTE
    - Monsieur Franck KELLER
    - Monsieur Anthony DODEMAN
- Liste « Neuilly-Solidarité-Ecologie » :
  - Titulaire : Madame Marie BRANNENS

**DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des 5 membres titulaires au jury de concours pour l'opération de démolition reconstruction de l'ensemble immobilier sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine et de leurs 5 suppléants.

**PROCEDE** à l'élection à main levée des 5 membres titulaires au jury de concours pour l'opération de démolition reconstruction de l'ensemble immobilier sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine et de leurs 5 suppléants.

Ont obtenu :

- Liste présentée par Monsieur le Maire : 48 voix
- Liste « Neuilly-Solidarité-Ecologie » : 1 voix

**DIT** que sont, en conséquence, élus membres du jury de concours pour l'opération de démolition reconstruction de l'ensemble immobilier sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine :

Titulaires :

- Monsieur François LE STANG
- Monsieur Marc WARNOD
- Madame Marie-Claude LE FLOC'H
- Madame Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN
- Madame Florence MAURIN FOURNIER

Suppléants :

- Madame Alexandra FOURCADE
- Madame Maryline SFEDJ
- Monsieur Gilles DE LA MOTTE
- Monsieur Franck KELLER
- Monsieur Anthony DODEMAN

**APPROUVE** les termes de la convention relative à la mise en place d'une co-maîtrise d'ouvrage avec EFIDIS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE concernant l'opération de démolition reconstruction de l'ensemble immobilier sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention.

**DIT** que les dépenses et les recettes seront imputées au budget communal.

### N°2-27092017 BUDGET RESTAURANT MUNICIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2017

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,  
A l'unanimité,

**ADOpte** la décision modificative n°1 au budget annexe Restaurant municipal de l'exercice 2017 selon le tableau ci-joint.

#### DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N°1 Vote	Nouveau Solde
<b>012 : Charges de personnel</b>				<b>75 : Autres produits de gestion courante</b>			
641311 : rémunération personnel non titulaire	36 000,00 €	42 000,00 €	78 000,00 €	7552 : prise en charge par budget principal	542 544,00 €	42 100,00 €	584 644,00 €
<b>65 : Autres charges de gestion courante</b>							
6541 : créances admises en non-valeur	0,00 €	100,00 €	100,00 €				
<b>TOTAL</b>		<b>42 100,00 €</b>		<b>TOTAL</b>		<b>42 100,00 €</b>	

### N°3-27092017 MODIFICATION DU TAUX DE MAJORATION DE LA COTISATION DE LA TAXE D'HABITATION DUE AU TITRE DES LOGEMENTS MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,  
Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,  
A la majorité,

**DECIDE** de majorer la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale à hauteur de 30 %.

**CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

## DEPENALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA VOIRIE DE SURFACE - MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE DE STATIONNEMENT ET DU FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Sur le rapport de M. Eric SCHINDLER,

Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,

Avec les abstentions de Mme Michelle SAUVAN et M. Franck KELLER,

A la majorité,

**INSTAURE** des redevances de stationnement au titre de l'occupation des emplacements payants aménagés dans l'emprise des voies publiques sur l'ensemble du territoire communal.

**FIXE** le montant desdites redevances conformément aux grilles tarifaires détaillées ci-après :

1. Redevances applicables sur les voies à stationnement payant des Zones dites « Rouge » et « Orange »

### Zones Orange et Rouge

Heure	1/4 d'heure	Prix en €	Cumul en €
1	1	0,70	0,70
	2	0,70	1,40
	3	0,70	2,10
	4	0,70	2,80
2	5	0,80	3,60
	6	0,80	4,40
	7	0,80	5,20
	8	0,80	6,00
3	9	2,00	8,00
	10	2,00	10,00
	11	2,00	12,00
	12	2,00	14,00
4	13	6,00	20,00
	14	6,00	26,00
	15	6,00	32,00
	16	6,00	38,00
5	17	6,00	44,00
	18	6,00	<b>50,00</b>

2. Redevances applicables sur les voies à stationnement payant de la Zone dite « Verte »

Zone Verte			
Heure	1/4 d'heure	Prix en €	Cumul en €
1	1	0,60	0,60
	2	0,60	1,20
	3	0,60	1,80
	4	0,60	2,40
2	5	0,60	3,00
	6	0,60	3,60
	7	0,70	4,30
	8	0,70	5,00
3	9	1,50	6,50
	10	1,50	8,00
	11	1,50	9,50
	12	1,50	11,00
4	13	4,00	15,00
	14	4,00	19,00
	15	4,00	23,00
	16	4,00	27,00
5	17	4,00	31,00
	18	4,00	<b>35,00</b>

**FIXE** le montant des forfaits post-stationnement (FPS) à 35 € dans la Zone Verte et à 50 € dans les Zones Orange et Rouge.

**PRECISE** que les Zones Verte, Orange et Rouge sont délimitées par arrêté.

**FIXE** le montant des redevances dues par les usagers bénéficiant d'un droit de stationnement « résident » :  
 - Une journée : 2,50 € ;  
 - Une semaine (7 jours calendaires consécutifs) : 8 €.

**APPROUVE** la gratuité de la délivrance du droit de stationnement « résident » (dit macaron « résident »), délivré aux Neuilléens pour une durée de un ou deux ans (selon les justificatifs à produire), dans la limite de trois par foyer.

**APPROUVE** le droit au stationnement gratuit le dimanche en zone rouge et le week-end en zones Orange et Verte, pour les détenteurs d'un macaron « résident ».

**APPROUVE** le maintien de la gratuité du stationnement sur les emplacements payants de surface au bénéfice des utilisateurs de voitures électriques.

**PRECISE** que les recettes du FPS ainsi que les recettes des redevances du stationnement payant sur les zones exploitées par la Ville seront inscrites au budget communal.

**DIT** que les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**N°5-27092017** **DEPENALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA VOIRIE DE SURFACE - CONVENTION A CONCLURE AVEC L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISE DES INFRACTIONS (ANTAI) POUR LE TRAITEMENT DES FORFAITS POST-STATIONNEMENT (FPS) - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE**

Sur le rapport de M. Eric SCHINDLER,  
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,  
A la majorité,

**APPROUVE** la passation d'une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) pour le traitement des forfaits post-stationnement (FPS) qui comporte, notamment, l'édition des avis de paiement, leurs notifications, des recherches en cas de nécessité afin d'identifier les usagers redevables, la mise à disposition de canaux de paiement pour les usagers ainsi que le suivi des FPS non acquittés dans le délai légal en vue de l'émission des titres exécutoires correspondants.

**PRECISE** que les prestations assurées par l'ANTAI au titre de cette convention sont facturées mensuellement à la Ville dans les conditions suivantes :

- 0,97 € / unité (traitement, impression et mise sous pli d'un avis de paiement sur support papier) ;
- 0,84 € / unité (traitement et envoi d'un avis de paiement dématérialisé) ;
- 0,53 € / unité (coût de l'affranchissement postal au 1<sup>er</sup> janvier 2017 susceptible d'évolutions).

**PRECISE** que les recettes issues des forfaits post-stationnement (FPS) seront reversées mensuellement à la ville par l'ANTAI selon des modalités à définir.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante jusqu'au 31 décembre 2020 (durée ferme).

**DIT** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal Nature 611 - Fonction 810.

**N°6-27092017** **LOGEMENT SOCIAL - PROGRAMME 6-10 BOULEVARD DU PARC / 3-13 BOULEVARD PAUL EMILE VICTOR - ATTRIBUTION PAR LA VILLE D'UNE SUBVENTION FONCIERE D'EQUILIBRE POUR LA REALISATION DE 72 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PAR L'OPERATEUR SOCIAL FRANCE HABITATION EN CONTREPARTIE DE 10 DROITS DE RESERVATION ATTRIBUES A LA VILLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS CORRESPONDANTES**

Sur le rapport de M. François LE STANG,  
A l'unanimité,

**FIXE** le montant de la subvention foncière d'équilibre au profit de FRANCE HABITATION à 1 500 000 €.

**APPROUVE** les projets de conventions de subvention foncières d'équilibre et de réservation consécutives auprès de FRANCE HABITATION.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

**DIT** que la dépense de subvention sera prélevée sur le compte 20422 fonction 72 du budget communal.

**RAPPORTE** la délibération n°19-28062017 du 28 juin 2017.

## **2<sup>ème</sup> PARTIE**

**N°7-27092017**                                **ATTRIBUTION D'UN CONCOURS FINANCIER EXCEPTIONNEL DE 1 000 € (MILLE EUROS) À L'ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DE LA SONNERIE DU CARILLON DE LONGPONT - BUDGET VILLE - SECTION D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2017**

Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY et Mme Marie BRANNENS,  
A la majorité,

**DECIDE** d'attribuer un concours financier exceptionnel de 1 000 € à l'Association pour la Renaissance de la Sonnerie du Carillon de Longpont (ARSCL) pour l'ajout de deux cloches supplémentaires aux deux cloches déjà existantes.

**DECIDE** que le versement sera effectué après production d'un devis. Les factures acquittées devront être transmises à la Ville dans l'année qui suit, sous peine de remboursement.

**DIT** que la dépense sera imputée à la section d'investissement au compte nature 20422 fonction 025 du budget principal de la Ville – Exercice 2017.

**N°8-27092017**                                **ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES ET CREANCES ETEINTES SUR PRESENTATION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL - EXERCICE 2017 - BUDGET VILLE**

A l'unanimité,

**ADMET** en non-valeur la somme de seize mille sept cent six euros et quatre-vingt-treize centimes (16 706,93 €) selon l'état joint présenté par Monsieur le Trésorier Principal Municipal.  
La dépense correspondante sera imputée au compte 6541 / 020 du Budget Ville de l'exercice 2017.

**CONSTATE** en créances éteintes la somme de trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros et quarante centimes (3 898,40 €) selon l'état présenté par Monsieur le Trésorier Principal Municipal.  
La dépense correspondante sera imputée au compte 6542 / 020 du Budget Ville de l'exercice 2017.

**N°9-27092017**                                **ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES ET CREANCES ETEINTES SUR PRESENTATION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL - EXERCICE 2017 - BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX**

A l'unanimité,

**ADMET** en non-valeur la somme de mille cinq cent vingt-deux euros et quarante-cinq centimes (1 522,45 €) selon l'état joint présenté par Monsieur le Trésorier Principal Municipal.  
La dépense correspondante sera imputée au compte 6541 du budget annexe Logements sociaux de l'exercice 2017.

**CONSTATE** en créances éteintes la somme de quarante-cinq mille deux cent quarante-neuf euros et soixante-sept centimes (45 249,67 €) selon l'état présenté par Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

La dépense correspondante sera imputée au compte 6542 du budget annexe Logements sociaux de l'exercice 2017.

**N°10-27092017**                    **ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES ET CREANCES ETEINTES SUR PRESENTATION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL - EXERCICE 2017 - BUDGET RESTAURANT MUNICIPAL**

A l'unanimité,

**ADMET**                    en non-valeur la somme de trente-trois euros et vingt-deux centimes (33,22 €) selon l'état joint présenté par Monsieur le Trésorier Principal Municipal.  
La dépense correspondante sera imputée au compte 6541 du budget annexe Restaurant municipal de l'exercice 2017.

**N°11-27092017**                    **INSTRUCTION COMPTABLE M14 - AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS TRANSFERABLES - BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES**

A l'unanimité,

**PRECISE**                    que les subventions d'investissement reçues au titre du financement des dépenses listées ci-dessus sont amortissables sur la même période et selon les mêmes modalités que le bien ou l'opération amortie.

**DIT**                    que les dispositions de la présente délibération s'appliquent aux subventions perçues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**CONFIRME**                    les dispositions de la délibération n°37-11042013 du Conseil Municipal du 11 avril 2013 relative à l'actualisation des durées d'amortissement des immobilisations obligatoirement amortissables – Budgets principal et annexes.

**N°12-27092017**                    **TAXE DE SEJOUR - MODIFICATION DU REGIME ET DES TARIFS**

A l'unanimité,

**INSTAURE**                    la taxe de séjour « au réel » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en lieu et place de la taxe de séjour forfaitaire.

Y sont assujettis les hôtels et résidences de tourisme, les chambres d'hôtes, les meublés de tourisme y compris ceux présentés sur les plateformes de réservation en ligne, ainsi que les autres formes d'hébergement de caractéristiques équivalentes.

**PRECISE**                    que le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine a institué le 27 mars 2009, une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour qui sera recouvrée en même temps et selon les mêmes modalités que la taxe communale.

**FIXE**                    les tarifs par nuitée et par unité de capacité d'accueil comme suit :

	Tarifs commune	Tarifs département	Tarifs proposés
Palace	3,00 €	0,30 €	3,30 €
Hôtels 5 étoiles	2,50 €	0,25 €	2,75 €
Hôtels 4 étoiles	2,00 €	0,20 €	2,20 €
Hôtels 3 étoiles	1,20 €	0,12 €	1,32 €

Hôtels 2 étoiles	0,90 €	0,09 €	0,99 €
Hôtels 1 étoile	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Hôtels sans étoile ou en attente de classement	0,40 €	0,04 €	0,44 €
Meublés de tourisme en attente de classement ou sans classement	0,80 €	0,08 €	0,88 €
Terrains de camping classés 3, 4, 5 étoiles	0,40 €	0,04 €	0,44 €
Terrains de camping classés 1 et 2 étoiles	0,20 €	0,02 €	0,22 €

La liste des exemptions obligatoires à la taxe de séjour est la suivante :

- ✓ toutes les personnes mineures ;
- ✓ les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- ✓ les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- ✓ les personnes qui occupent des locaux dont le loyer mensuel est inférieur à 100 €.

**PRECISE**

que la taxe est perçue toute l'année par les établissements d'hébergements précités pour le compte de la Ville. Son produit est reversé par les logeurs au Trésorier Principal Municipal à l'appui d'un état récapitulatif et d'une déclaration indiquant le montant total de la taxe perçue au plus tard 15 jours après la fin du semestre écoulé :

- 1<sup>er</sup> semestre : le 15 juillet de l'année en cours ;
- 2<sup>ème</sup> semestre : le 15 janvier de l'année suivante.

En plus d'être transmis au Trésorier Principal Municipal, un double de l'état récapitulatif doit être déposé en mairie suivant les mêmes délais.

Cet état doit contenir par ordre chronologique :

- la nature de l'hébergement,
- le nombre de personnes ayant logé dans l'établissement,
- le nombre de jours passés,
- le montant de la taxe perçue,
- le cas échéant, les motifs d'exonération ou d'allègement de cette taxe.

Les logeurs ne doivent pas inscrire sur cet état des éléments relatifs à l'état civil des personnes hébergées.

**PRECISE**

que les professionnels qui, par voie électronique, assurent un service de réservation, de location ou de mise en relation en vue de la location d'hébergements pour le compte de logeurs, hôteliers ou propriétaires, peuvent, sous réserve d'avoir été habilités à cet effet par ces derniers, être préposés à la collecte de la taxe et à l'exécution des formalités administratives correspondantes. Ils versent le montant de la taxe une fois par an, au 15 janvier N+1, accompagné d'un état récapitulatif, au comptable public assignataire.

**PRECISE**

que, conformément à l'article R. 2333-69 du Code Général des Collectivités Territoriales, tout retard dans le versement de la taxe donne lieu à l'application d'un intérêt de retard de 0,75 % par mois de retard.

**PRECISE**

que la procédure de taxation d'office est mise en œuvre à l'encontre de tous les logeurs déclarés conformément à la réglementation, qui n'ont pas fourni, aux dates de versement, la déclaration relative à la taxe de séjour. Cette procédure est appliquée après un délai de 30 jours suivant deux courriers de mise en demeure, faisant apparaître le montant de la taxation d'office qui pourrait être appliqué, suite à l'absence de transmission de déclaration.

A défaut de réponse aux courriers de mise en demeure, il est procédé à l'émission d'un titre de recette à l'encontre du redevable. Le calcul semestriel sera établi sur la base de la capacité d'accueil de l'établissement et la période de perception (soit nombre de jours ouvrés) : Taxe de séjour = capacité d'accueil maximale de l'établissement x nombre de jours ouvrés x tarif concerné.



**PRECISE** que le contrôle des déclarations déposées par les logeurs est effectué par le Maire et les agents commissionnés par lui. Ces agents peuvent se faire communiquer toutes pièces et documents comptables nécessaires à la vérification.

**PRECISE** que le produit de la taxe de séjour sera affecté à des actions favorisant le développement et la fréquentation touristique de la Ville.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles et à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au chapitre 73 (impôts et taxes), article 7362 (taxe de séjour), fonction 95 (aides au tourisme) du budget communal.

**DIT** que le reversement au Conseil Départemental de la part additionnelle de 10 % sera imputée au compte 678 fonction 95 (aides au tourisme) du budget communal.

**N°13-27092017** **CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LE SOUTIEN A L'EQUIPEMENT DES POLICES MUNICIPALES**

A l'unanimité,

**APPROUVE** la mise en œuvre de la modernisation de la police municipale.

**SOLLICITE** du Conseil Régional d'Ile-de-France sis 33, rue Barbet de Jouy – 75007 Paris, l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour financer partiellement les dépenses résultant de la réalisation dudit projet, ainsi que la dérogation au démarrage anticipé du projet, dans le cas où les délais d'instruction du dossier ne permettraient pas le respect de l'échéancier prévisionnel de celui-ci.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention définissant les conditions et modalités de versement des aides allouées.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 1312 et code fonction 112 du budget communal.

**N°14-27092017** **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°65 A LA CONVENTION DE GESTION SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE "A" DES BIENS GERES**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°65 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

**DIT** que cet avenant modifie la liste « A » annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°65.

**N°15-27092017** **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE NEUILLYLAB**

A l'unanimité,

**EMET** un avis favorable à la modification du règlement intérieur du NeuillyLab sur les points énoncés ci-dessus.

**N°16-27092017 RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le lancement de la procédure de révision du Règlement Local de Publicité de la Ville.

**DECIDE** de solliciter l'établissement public territorial de Paris Ouest La Défense (POLD) compétent à cet effet.

**N°17-27092017 CONCOURS FINANCIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

A l'unanimité,

**APPROUVE** la décision de recourir au concours financier du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC) sis Tour Gamma B – 193-197 rue de Bercy – 75012 PARIS, en vue de la réalisation des programmes de rénovation de l'éclairage public rue d'Orléans, rue Louis Philippe, rue de l'Hôtel de Ville, rue du Pont, rue Bellanger, rue Ecole de Mars, rue Berteaux Dumas (section comprise entre la rue Angélique Vérien et l'avenue du Roule), rue Paul Chatrousse et rue Pierret, des travaux de remplacement des projecteurs des terrains de tennis et de football de l'île de la Jatte, des travaux de rénovation de l'éclairage public du square Sisley, pour un montant estimatif total de 547 500,00 € H.T., soit 657 000,00 € T.T.C.

**SOLLICITE** en conséquent dudit Syndicat l'attribution de subventions aussi élevées que possible pour la réalisation des travaux précités.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, toute convention définissant les modalités de paiement de la subvention.

**DIT** que les recettes en résultant seront imputées au code nature 13258 du budget communal.

**N°18-27092017 RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES SERVICES ET FOURNITURES EN MATIERE DE SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COORDONNE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)**

A l'unanimité,

**DECIDE** de résilier dès que possible l'adhésion de la Ville au groupement de commandes pour les services et fournitures en matière de systèmes d'information géographique coordonné par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les REseaux de Communication (SIPPEREC) siégeant Tour Gamma B – 193/197 rue de Bercy – 75582 PARIS cedex 12.

**N°19-27092017 MISE A JOUR DES CARTES STRATEGIQUES DE BRUIT**

A l'unanimité,

**ARRETE** les cartes stratégiques de bruit révisées.

**DIT** que les cartes stratégiques de bruit, les informations qu'elles contiennent, ainsi que la présente délibération, seront transmises à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

**N°20-27092017 TRANSFERT D'UNE NOUVELLE COMPETENCE "ETUDE ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'ECHELLE TERRITORIALE" A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE**

A l'unanimité,

**APPROUVE** le transfert à l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense d'une nouvelle compétence supplémentaire intitulée « étude et soutien aux actions de développement durable à l'échelle territoriale ».

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour mettre en œuvre cette délibération.

**N°21-27092017 ECOLE ET CINEMA - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CINEMA "LE REX" DE CHATENAY-MALABRY ET L'INSPECTION ACADEMIQUE DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA SAISON CULTURELLE 2017-2018**

A l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Direction du Cinéma « Le Rex » de Chatenay-Malabry et l'Inspection académique des Hauts-de-Seine une nouvelle convention de partenariat pour l'opération « Ecole et Cinéma » (saison 2017-2018) dans les conditions exposées ci-dessus.

**DIT** que le tarif du billet d'entrée pour cette opération pédagogique est fixé à 2,50 € T.T.C. la place (soit 2,37 € H.T. majoré du taux de TVA réduit à 5,5 %) étant précisé que les enseignants et accompagnateurs assistent à titre gratuit aux projections des films.

**DIT** que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma (nature 7062).

**N°22-27092017 COLLEGE AU CINEMA - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA SAISON 2017-2018**

A l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine une nouvelle convention de partenariat pour l'opération « Collège au cinéma » (saison 2017-2018) dans les conditions exposées ci-dessus.

**DIT** que le tarif du billet d'entrée pour cette opération pédagogique est fixé à 2,50 € T.T.C. la place (soit 2,37 € H.T. majoré du taux de T.V.A. réduit à 5,5 %) étant précisé que les enseignants et accompagnateurs assistent à titre gratuit aux projections des films.

**DIT** que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe Cinéma nature 7062.

**N°23-27092017 LYCEENS AU CINEMA - PARTICIPATION DE LA VILLE AU DISPOSITIF PEDAGOGIQUE POUR LA SAISON CULTURELLE 2017-2018**

A l'unanimité,

**APPROUVE** la participation de la Ville à l'opération pédagogique « Lycéens au cinéma » pour la saison culturelle 2017-2018 initiée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer par voie électronique (via le site Internet de l'« Association des Cinémas de Recherche d'Île-de-France ») la fiche d'inscription correspondante établie dans le cadre de la Charte d'engagement des cinémas partenaires à ce dispositif.

**DIT** que le prix de la place de cinéma pour cette opération -payé par les parents d'élèves- est fixé à 2,50 € T.T.C. (soit 2,37 € H.T. majoré du taux de T.V.A. réduit à 5,5 %).

**DIT** que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma nature 7062.

**N°24-27092017 CINEMA LE VILLAGE - ACTUALISATION DES PRODUITS ET DES TARIFS DE CONFISERIES, BOISSONS ET GLACES**

Avec le vote CONTRE de Mme Florence MAURIN FOURNIER,  
A la majorité,

**FIXE** la liste des produits mis en vente, ainsi que les tarifs en euros H.T. et T.T.C. conformément au tableau ci-après :

Désignation produits	Prix de vente H.T.	Prix de vente T.T.C. (TVA 20%)
Boîtes à pop-corn petit format (125 cl)	2€92	3€50
Boîtes à pop-corn moyen format (250 cl) (*)	4€17	5€00
Boîtes à pop-corn grand format (350 cl)	5€00	6€00
Evian 50 cl (*)	2€08	2€50
Badoit 50 cl (*)	2€08	2€50
Pulco citronnade 50 cl (*)	2€50	3€00
Nestea pêche 50 cl (*)	2€50	3€00
Oasis tropical 50 cl (*)	2€50	3€00
Coca-cola zéro 50 cl (*)	2€50	3€00
Schweppes agrumes 50 cl (*)	2€50	3€00
Coca-cola zéro 33 cl	1€66	2€00
Nestea pêche 33 cl	1€66	2€00
Jus d'orange Minute Maid 33 cl	2€08	2€50
Jus de pomme Minute Maid 33 cl	2€08	2€50
M&M's 100 gr	2€92	3€50
M&M's 200 gr (*)	4€17	5€00
Kit Kat Ball 140 gr	3€75	4€50
Lion Pop Choc 140 gr	3€75	4€50
Mars 50 gr	1€25	1€50
Twix 50 gr	1€25	1€50
Haribo World Mix 120 gr	2€92	3€50
Haribo fraises Tagada 120 gr	2€92	3€50
Haribo Dragibus 120 gr	2€92	3€50
Haribo Dragibus Soft 120 gr	2€92	3€50
Menthos 38 gr	1€25	1€50
Pringles Original 165 gr (*)	4€17	5€00
Pringles Paprika 165 gr (*)	4€17	5€00
Pringles Original 40 gr	1€66	2€00

Désignation produits	Prix de vente H.T.	Prix de vente T.T.C. (TVA 20%)
Maxi-bâtonnet classique 120 ml	2€50	3€00
Maxi-bâtonnet aux amandes 120 ml	2€50	3€00
Maxi-bâtonnet double caramel 120 ml	2€50	3€00
Maxi-bâtonnet chocolat blanc	2€50	3€00
Maxi-bâtonnet tout chocolat 120 ml	2€50	3€00
Cône glacé à la vanille 125 ml	2€08	2€50
FORMULE 1 BOISSON + CONFISERIE AU CHOIX (valable uniquement sur les produits portant un astérisque)	5€42	6€50
FORMULE 2 BOISSON + CONFISERIE AU CHOIX UNIQUEMENT POUR LES PORTEURS D'UNE CARTE D'ABONNEMENT CINEMA (valable uniquement sur les produits portant un astérisque)	4€58	5€50
FORMULE 3 TOUTE FORMULE SUPPLEMENTAIRE BOISSON + CONFISERIE AU CHOIX (valable uniquement sur les produits portant un astérisque)	3€75	4 €50

DIT que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe Cinéma (Nature 7018).

**N°25-27092017 APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE L'HOTEL ARTURO LOPEZ DANS LE CADRE DES PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES**

A l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention relative à la mise à disposition gracieuse des salles de l'Hôtel Arturo Lopez aux artistes exposants dans le cadre des portes ouvertes des ateliers d'artistes organisées par la Ville.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec chaque artiste.

**N°26-27092017 MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX SITUES 124 RUE PERRONET AU PROFIT D'ASSOCIATIONS - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS D'OCCUPATION DOMANIALE CORRESPONDANTES**

Avec le vote CONTRE de Mme Florence MAURIN FOURNIER,  
A la majorité,

**APPROUVE** les termes de la convention type portant sur la mise à disposition de locaux au 124 rue Perronet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation correspondantes avec les associations auxquelles pourraient être mis à disposition ces locaux.

**N°27-27092017 IMMEUBLE 124 RUE PERRONET - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**

A l'unanimité,

- ADOPTE** le règlement intérieur du 124 rue Perronet annexé à la présente délibération.
- DIT** que le règlement intérieur entrera en vigueur à compter de la date à laquelle la délibération sera exécutoire.
- DIT** que le règlement intérieur fera l'objet d'un affichage dans l'ensemble des salles du 124 rue Perronet.

**N°28-27092017** **MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA PAROISSE BIENHEUREUSE ISABELLE - TARIFS DE LOCATION A COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2017**

A l'unanimité,

- FIXE** comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, les tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente de la paroisse Bienheureuse Isabelle, à savoir :

Les mardis, jeudis et vendredis, de 10h à 20h et les samedis de 10h à 13h :

- o 250,00 € T.T.C. (208,33 € H.T.) pour 2 heures ;
- o 150,00 € T.T.C. (125,00 € H.T.) l'heure supplémentaire ;
- o 800,00 € T.T.C. (666,67 € H.T.) pour la journée de 10h à 20h (en semaine uniquement).

- AUTORISE** Monsieur le Maire à accorder une mise à disposition de la salle polyvalente de la paroisse Bienheureuse Isabelle, dans les conditions tarifaires suivantes :

- Gratuité : pour les associations à but non lucratif dont le siège social est officiellement à Neuilly-sur-Seine depuis plus d'une année (déclaration en Préfecture et parution au Journal Officiel), dont une majorité des membres ou des bénéficiaires sont Neuilléens et justifiant d'un intérêt public local ;
- Payant : pour toutes les autres demandes.

- DECIDE** qu'une association pourra bénéficier de la salle polyvalente de la paroisse Bienheureuse Isabelle à titre gratuit à condition toutefois d'avoir son siège à Neuilly-sur-Seine depuis au moins une année, d'avoir fourni leurs statuts mis à jour, un bilan d'activité ainsi qu'un bilan financier, le procès-verbal de leur dernière assemblée générale, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les locaux occupés.

- DECIDE** que la redevance est payable d'avance.

- DECIDE** que la redevance reste acquise à la Ville en cas d'annulation parvenant moins de quinze jours avant la date de l'évènement et que toute plage horaire commencée est due en totalité.

- DIT** que les tarifs fixés seront assujettis à une T.V.A. au taux en vigueur et qu'il sera mis à jour en fonction des dispositions législatives.

- DIT** que le produit des redevances sera constaté au compte 7083 du budget communal.

**N°29-27092017** **CLASSES DE DECOUVERTE - FIXATION DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

A l'unanimité,

- DIT** que les séjours en classes de découverte pour l'année scolaire 2017/2018 seront facturés aux familles en fonction des quotients familiaux selon le barème suivant :

<b>Tranches de quotients familiaux</b>	
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €
9	Plus de 10 000 €

**DIT** que les participations aux dépenses des séjours en classes de découverte demandées aux familles seront les suivantes :

	<b>Tranches de quotients familiaux</b>	<b>Taux de participation des familles</b>
1	Moins de 255 €	10%
2	De 255 € à moins de 522 €	20%
3	De 522 € à moins de 745 €	35%
4	De 745 € à moins de 1 000 €	37,5%
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	40%
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	42,5%
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €	45%
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €	47%
9	Plus de 10 000 €	50%

**DIT** que pour les enfants confiés par l'aide sociale à l'enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 Bis, rue de Villiers, il sera appliqué le tarif minimum correspondant au séjour concerné.  
La Maison d'Enfants Quenessen, établissement à caractère social est géré par l'association l'Essor, association régie par la loi de 1901. Elle reçoit 64 enfants de 3 à 14 ans qui lui sont confiés soit dans le cadre d'une décision judiciaire soit d'une décision administrative. Cet établissement assure 365 jours par an, la prise en charge éducative de ces enfants.

**DIT** que ces taux de participations sont applicables durant l'année scolaire 2017-2018.

**DIT** que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville au code nature 7067 - fonction 255.

**N°30-27092017**                      **MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES SOUSCRIT PAR LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE (CIG PETITE COURONNE)**

A l'unanimité,

**DECIDE** que la Ville de Neuilly-sur-Seine charge le CIG Petite Couronne de négocier un contrat ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer pour les garanties suivantes : décès – accidents du travail – maladies professionnelles.

Le contrat géré en capitalisation aura une durée de quatre ans renouvelable par tacite reconduction, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**DECIDE** d'inscrire les crédits budgétaires correspondant au remboursement de la prime d'assurance et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le CIG Petite Couronne par laquelle seront définies les modalités de ce remboursement.

**N°31-27092017**                    **ADHESION AU SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE (CIG PETITE COURONNE)**

A l'unanimité,

**ADHERE** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction, au Service Social des Personnels du CIG Petite Couronne.

**DIT** que le temps de travail effectué par l'assistant socio-éducatif pour le compte de la collectivité correspond à 60 % d'un temps complet, incluant les congés statutaires de toute nature. Ce temps de travail est réparti entre l'accueil des agents, l'étude des dossiers, les contacts avec les interlocuteurs internes et externes à la collectivité.

**DIT** que la Ville de Neuilly-sur-Seine s'engage à mettre tout en œuvre pour faciliter les contacts des personnels avec l'assistant socio-éducatif (locaux, horaires, information,...).

**DIT** qu'en ce qui concerne l'accueil des agents, elle met à disposition de l'assistant socio-éducatif, un local qui lui est exclusivement réservé pendant toute la durée de sa présence dans les lieux. Celui-ci devra présenter toutes garanties de confidentialité, de neutralité et d'accessibilité, et disposer du mobilier nécessaire pour recevoir dans de bonnes conditions les personnes, ainsi que d'une armoire fermée à clé pour la conservation des dossiers du personnel et documents de travail.

**DIT** que la participation de la Ville de Neuilly-sur-Seine aux frais de fonctionnement du service est calculée au prorata du temps de travail de l'assistant socio-éducatif.

**DIT** qu'elle comprend les différents éléments de la rémunération annuelle, primes et indemnités comprises, de l'assistant socio-éducatif et des charges sociales correspondantes, majorés des frais de gestion.

**DIT** que le montant de la participation fera l'objet d'un titre de recette établi mensuellement par le CIG Petite Couronne. La Ville de Neuilly-sur-Seine devra s'en acquitter dans un délai de quarante-cinq jours à compter de la date de réception dudit titre.

**INSCRIT** les crédits budgétaires imputés au Compte 63-36 – Fonction 020 – Service gestionnaire DRH, correspondant au montant de la participation déterminée à l'article 4 de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention d'adhésion du Service Social des Personnels du CIG Petite Couronne.

**N°32-27092017**                    **FIXATION DU PRIX DU REMPLACEMENT ET DE NON-RESTITUTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE PERMETTANT L'ACCES AUX BATIMENTS DE LA VILLE, AU RESTAURANT DU PERSONNEL ET LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL**

A l'unanimité,

**DECIDE** de fixer à 5 (cinq) euros le tarif appliqué au remplacement de la carte professionnelle permettant l'accès aux bâtiments municipaux, au restaurant municipal et permettant également la gestion du temps de travail. Le remplacement sera effectué après déclaration sur l'honneur de l'agent de perte ou de vol de sa carte professionnelle.



**DECIDE** de fixer à 50 (cinquante) euros le tarif appliqué à la non-restitution de la carte professionnelle lors de la cessation d'activité à la Ville de Neuilly-sur-Seine.

**DIT** que la recette correspondante sera inscrite au compte 7788 du budget primitif de la Ville.

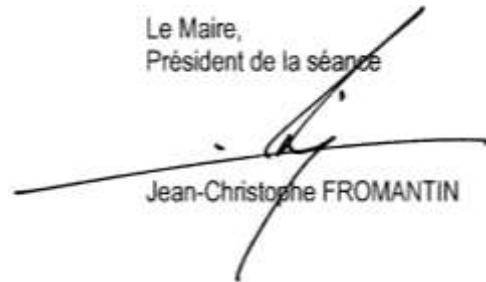
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h49.

Le secrétaire de séance



Jean de ROQUETTE-BUISSON

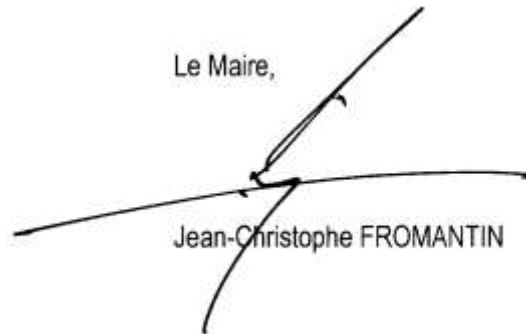
Le Maire,  
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 5 octobre 2017.

Le Maire,



Jean-Christophe FROMANTIN